

139 M€ d'aides financières et 789 projets pour l'eau.

La prise en compte de l'augmentation des prix dans le calcul des aides. Les 12 premiers projets lauréats de l'appel à projets eau et biodiversité.

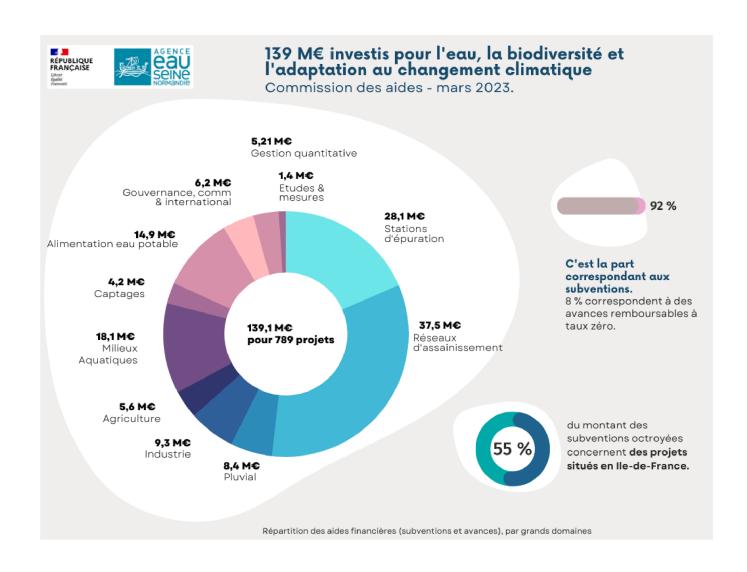
COMMISSION DES AIDES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

139 M€ d'aides financières et 789 projets pour l'eau.

#ENCHIFFRES #INVESTISSEMENTS #QUALITEAU #BIODIVERSITE

La commission des aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie, a examiné **789 projets** et délibéré favorablement pour un montant total de plus de **139 M€ d'aides financières** réparties sous forme de subventions pour 92% et 8% d'avances remboursables à taux zéro. Portés par des collectivités, entreprises, agriculteurs et associations, ces projets contribuent à améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques du bassin et bénéficient à l'adaptation au changement climatique et à la biodiversité.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les faits marquants



Cette première commission de l'année 2023 qui délibère dans le cadre de son programme d'interventions « Eau & climat » a également donné un avis conforme à l'actualisation des prix de référence et des prix plafond relatifs aux travaux pris en compte dans le calcul des aides. "Une augmentation moyenne de 7,4% a été retenue pour tenir compte de l'augmentation des indices de prix due au contexte inflationniste. La mesure est applicable à partir du 17 avril 2023", précise François Cholley, président de la commission des aides.



Avis favorable pour 5 nouveaux contrats Eau & climat

La commission a également émis un avis favorable pour 5 nouveaux contrats territoriaux « Eau & climat » visant à fédérer les acteurs sur les territoires à enjeux et accompagner les investissements importants. Le montant prévisionnel total des actions programmées se chiffre à 32 M€.

Appel à projets "eau & biodiversité" - un soutien financier accordé à 12 premiers lauréats.

En juillet 2022, l'agence de l'eau Seine-Normandie lançait son appel à projets biodiversité. Cette initiative a pour objectif de renforcer son soutien aux actions favorables à la biodiversité des milieux humides selon 3 stratégies d'action :

- des stratégies foncières pour la sauvegarde des milieux humides ;
- une trame verte fonctionnellement liée à l'eau ;
- la protection, résilience et reconquête des espèces.

57 projets ont été retenus par le jury de sélection parmi 78 candidatures reçues. Ces lauréats vont bénéficier d'un soutien financier et d'un accompagnement en ingénierie de projet. La présente commission a accordé son soutien financier à 12 premiers lauréats pour un montant total de plus de 2,4 M€.

Cet appel à projets avait pour objectif d'expérimenter de nouvelles modalités d'aides en faveur de la lutte contre l'érosion de la biodiversité. Il est ainsi venu en préfiguration du soutien à la stratégie nationale de la biodiversité à travers le fonds vert dont l'agence de l'eau Seine-Normandie est l'instructeur sur la majeure partie du bassin.

L'implication de l'agence de l'eau Seine-Normandie dans la mise en œuvre du fonds vert initié par le Gouvernement permet de répondre à sa vision ambitieuse pour la préservation de la biodiversité terrestre et l'adaptation au changement climatique.



Présentation des lauréats de l'appel à projets eau et biodiversité

Territoire Bocages Normands



Maison de la Rivière et du Paysage

Ecrevisses à pattes blanches et têtes de bassins versants en Normandie pour améliorer l'état de la qualité de l'eau - **Orne (61)**



Groupe d'étude des invertébrés armoricains

Carabiques ripicoles de la rivière Vire : construction d'un cadre de connaissance de biodiversité opérationnelle - Calvados (14)

Le projet vise à poursuivre le travail d'acquisition de données et de connaissances sur cette espèce bioindicatrice et ses habitats, les têtes de bassins versants. L'objectif est élaborer et diffuser des méthodologies et outils pour la restauration des têtes de bassins versants afin de systématiser la mise en oeuvre de programmes de maintien ou d'atteinte de leur bon état en Normandie, et préserver la biodiversité régionale. Le travail mené sur les écrevisses exotiques envahissantes sera poursuivi via la sensibilisation des propriétaires d'étangs et la réflexion sur les facteurs favorisant leur progression.

Aide financière de l'agence de l'eau : 84 530 €

Le but de ce travail est de constituer un cadre de référence aux organismes qui souhaitent intégrer nouvel outil de biodiversité dans l'évaluation des projets de restauration de la rivière Vire. Il s'agit d'utiliser le groupe fonctionnel des carabiques ripicoles pour décrire le fonctionnement hydrosédimentaire du lit mineur de la Vire et les effets des opérations de restauration des continuités écologiques.

Aide financière de l'agence de l'eau : 87 854 €

Commune de Saint Loup Hors.

Augmentation de la capacité d'accueil de la biodiversité multi espèces à l'échelle communale - **Calvados (14)** La restauration des friches humides, le maintien durable des prairies permanentes, le renforcement du réseau de mares, la plantation de haies, la gestion et l'aménagement différenciés des espaces verts : ces travaux permettront de maintenir voire d'accroître les populations d'espèces de milieux humides, en particulier des 9 espèces d'amphibien recensées, dont le triton ponctué classé en danger. Résultats attendus : rétablir les chaînes trophiques dépendant des milieux humides et du maillage bocager.

Montant total de l'aide de l'agence de l'eau : 76 912 €

Syndicat mixte de gestion du parc naturel régional

Biodiversité et tourbière : impacts des travaux de reméandrage de la rivière Gorget dans la réserve naturelle de la Sangsurière et de l'Adriennerie - **Manche (50)**. Le Parc Naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin a pour objectif de mettre en place un programme de travaux de reméandrage du Gorget visant à améliorer le fonctionnement hydrologique de la zone humide fin 2023. Afin de suivre l'évolution du milieu tourbeux, le parc réalisera une étude fonctionnelle du site de la réserve basée sur l'analyse et la caractérisation de la tourbière, les flux de matières, des propositions d'indices d'état ou de contraintes écologiques.

Montant de l'aide financière de l'agence de l'eau : 94 625 €

Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement de Normandie.

Plan Régional d'Actions
"Amphibiens et reptiles en péril"
- Calvados (14).

Le Plan Régional d'Actions "Amphibiens et Reptiles en péril" se propose d'endiguer le déclin des espèces les plus rares et/ou menacées de Normandie et d'enclencher un processus de reconquête via l'accompagnement des acteurs du territoire pour la réalisation de travaux de restauration des habitats favorables.

5 espèces seront intégrées à ce plan d'action : le sonneur à ventre jaune, la vipère péliade, le lézard des souches, le pélodyte ponctué et le crapaud calamite.

Chaque espèce sera suivie dans le cadre d'un programme spécifique décliné en plusieurs actions.

Montant de l'aide financière de l'agence de l'eau : 310 076 €





Présentation des lauréats de l'appel à projets eau et biodiversité

Territoire Seine-Aval

Groupe mammalogique normand

Plan Régional d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe et d'autres espèces de mammifères semi-aquatiques -Eure (27)



Département de l'Eure

Travaux de restauration d'un bras de la Seine et des zones humides attenantes sur l'Espace Naturel Sensible des îles de Vernon - **Eure (27)**



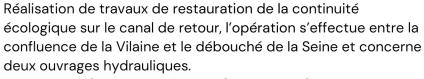
Montant de l'aide financière de l'agence de l'eau : 206 020 €

Le projet a pour objectif la reconnexion et la restauration d'une annexe de la Seine, pour favoriser notamment la reproduction du Brochet. Le site comprend d'anciens bras de la Seine qui en sont aujourd'hui déconnectés, diminuant le potentiel écologique de ces bras et des zones humides attenantes.

Montant de l'aide financière de l'agence de l'eau : 459 335 €

Grand Port fluviomaritime de l'axe Seine.

Rétablissement de la continuité écologique sur le canal de Retour à Berville-sur-Mer -**Eure (27)**



Montant de l'aide financière de l'agence de l'eau : 319 057 €







Conservatoire National des Arts et métiers

L'herbier de Zostera noltei de l'Anse du Cul de Loup : du Préférendum Ecologique à la mise en place d'un projet de Réimplantation (ZAPER) -**Manche (50)**

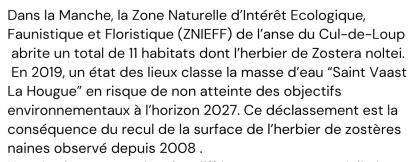
Cellule de suivi du littoral normand

Estuaires normands et espèces exotiques réémergentes : surveillance du crabe chinois Eriocheir sinensis - Seine-Maritime (76)



Présentation des lauréats de l'appel à projets eau et biodiversité

Littoral et mer.



Une étude comparative des différents zones sera réalisée pour une amélioration de la compréhension du préférendum écologique de l'herbier de l'anse du Cul-de-Loup et de cette dynamique contrastée d'évolution de l'herbier. A l'issue de cette étude, un protocole de réimplantation d'un herbier de Zostera noltei sera rédigé en tenant compte des paramètres influençant leur répartition et d'un premier test de mis en croissance et réimplantation.

Montant de l'aide financière de l'agence de l'eau : 135 600 €

Le crabe chinois est une espèce qui semble actuellement très sous-estimée en matière de présence dans les estuaires de la Manche Mer du Nord. Vu les enjeux liés aux changements globaux, elle risque fort de se comporter en espèce exotique envahissante préoccupante sur des foyers émergents. Le projet permettra à la fois de faire un état des lieux au niveau de 10 cours d'eau situés entre l'Orne et la Bresle et de capitaliser par la suite sur les mesures de gestion qui seront définies dans le cadre d'un projet INTERREG.

Montant de l'aide financière de l'agence de l'eau : 217 711 €

Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche

Zostera marina: Fonctionnalités & Interactions dans l'Archipel de Chausey - Manche (50)

Le projet est une étude des fonctionnalités des herbiers de zosteres en interaction avec les activités de plaisance dans l'archipel de Chausey.

Montant de l'aide financière de l'agence de l'eau : 101 101 €

Centre Etude Valorisation Algues

Impact et résilience de l'espèce envahissante *SARgassum muticum* sur la préservation de l'habitat endémique ZOstera marina de la côte ouest du Cotentin : projet SARZO - **Manche (50)**

Sargassum muticum est une macro-algue exotique envahissante, originaire du Nord-Ouest Pacifique, qui prolifère sur le littoral normand depuis les années 70.

L'établissement de l'espèce invasive Sargassum muticum sur une niche écologique commune à cette espèce locale, questionne sur les phénomènes de compétition et/ou interactions ainsi que sur les potentielles perturbations des fonctions écosystémiques du milieu. En outre, l'impact des proliférations de Sargassum muticum sur la préservation de l'habitat endémique Zostera marina, et la biodiversité qu'elle favorise, reste à être évaluée.

Le projet SARZO vise ainsi à caractériser cet impact, en intégrant également les capacités de résilience des deux espèces face à l'évolution des conditions environnementales imposées par le changement climatique. Cette étude ciblera la zone du Ouest Cotentin et plus particulièrement la zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de la Pointe de Bréhal.

Montant de l'aide financière de l'agence de l'eau : 360 000 €

Biodiversité | Agence de l'Eau Seine-Normandie

L'Agence de l'eau : acteur de la nouvelle loi biodiversité Avec la nouvelle loi, la compétence d'intervention des agences de l'eau est élargie à la biodiversité terrestre et...

eau-seine-normandie fr

LES DIRECTIONS TERRITORIALES



L'agence de l'eau Seine-Normandie

met en oeuvre la politique de l'eau du bassin en finançant les projets des acteurs locaux, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières, des milieux aquatiques et de leur biodiversité, dans un contexte d'adaptation au changement climatique.

La commission des aides

du conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie se tient quatre fois par an pour se prononcer sur l'attribution des aides conformément au programme « Eau & climat » 2019-2024. La commission des aides est composée de 19 administrateurs de l'agence : 6 représentants des collectivités territoriales, 6 des associations et personnalités qualifiées, 3 représentants des usagers économiques, 3 de l'Etat et 1 du personnel de l'agence.